

TERRITOIRE RUANDA URUNDI

Ruanda - Urundi Gewesten



Uinka le 4/2/49.
den

N°

N°

Rappeler dans la réponse la date
et le numéro

In het antwoord vermelden:
nummer en dagtekening

Monsieur de Spierlet
Commissaire de Police
A S T R I D A

Réponse au n°

Antwoord op n°

Cl

du
van

19

c.c. à Monsieur le Chef de Service des
Travaux Publics.

ANNEXE

BIJLAGE

OBJET :
VOORWERP

Monsieur le Commissaire,

Je me permets de vous envoyer les nommés :

BITWAMUHUTU - NKURUNZIZA - NTAHONKURIYE - NGORWA - MUSHUNDUZI

en vous signalant les faits suivants :

Minutée par :
Geminuteerd door

Copiée par :
Afgeschreven door

Collationnée par :
Gecollationneerd door

Reçue le :
Ontvangen den

Bitwamuhutu: Rentré au camp après le travail, mercredi soir ce travailleur a battu le tam-tam de guerre. Comme un général, il rassembla ses hommes et fit un discours de circonstance. Il leur démontra qu'ils ne recevaient pas assez de nourriture, n'étaient pas suffisamment payés, travaillaient trop, étaient mal logés, etc... Bref, il se mit à leur tête pour une rébellion en masse et décida que, le lendemain, personne ne se rendrait au travail. Les uns acceptèrent, les autres refusèrent; ce qui fit deux clans et ceux qui ne furent pas d'accord furent malmenés. Le lendemain donc, une partie des travailleurs voulurent reprendre le travail. Toutefois, ils furent attendus sur la route par les rebelles qui encore une fois, sur le lieu même du travail, furent invités, souvent sous menace des autres, à déposer leurs outils et à se joindre au groupe. Ce "candidat chef" était secondé comme il se doit par NKURUNZIZA.

Pour le premier nommé je vous demande d'être excessivement sévère car c'est un élément vraiment dangereux. Loin d'être sans intelligence, il a la parole facile et persuasive. A cela, il faut ajouter une hypocrisie sans limite, Mielleux, flatteur même très poli devant nous, il ne rate jamais une occasion de semer le désordre dans le camp. souvent

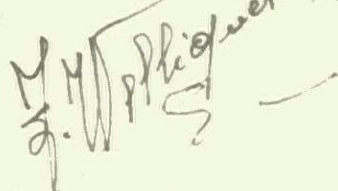
Je termine en vous demandant encore de vouloir bien sévir très sévèrement à titre d'exemple. J'attire aussi votre attention sur le fait que nous nous trouvons ici en pleine forêt, éloignés de tout centre, où naturellement ces rebellions prennent plus de gravité car les intéressés savent pertinemment bien que, pour la répression, je suis seul.

Les prénommés doivent encore toucher le salaire pour le mois de janvier. Dès réception des fonds, je vous enverrai leur salaire et leur carnet de travail que je vous demanderai de bien vouloir leur remettre, à votre convenance.

Ils réclament aussi, pour les nouveaux arrivés, des équipements. Je vous dirai que, depuis mon arrivée ici, j'ai reçu, en tout et pour tout, 200 couvertures, 200 vareuses et 150 capitulas. Tout a été distribué immédiatement et chaque semaine je rappelle ma demande d'équipements. C'est pour ma part, tout ce que je puis faire.

Je m'excuse de la longueur de ce qui précède mais qui, je crois à son utilité et j'espère que l'exemple fera à nouveau régner l'ordre sur les chantiers. Au fond tout cela n'est pas bien grave, mais il faut cependant tenir compte de la perte de temps et d'argent et il est préférable que ces incidents ne se renouvellent pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Welliquet Fr.
Surveillant T.P.
Chantier routier Ibanda-Dendezi.

P.S.- Ne voyez-vous pas la possibilité de m'envoyer quelques chaînes ou menottes pour les cas qui pourraient se présenter encore.

réellement une bonne leçon lui serait salutaire pour calmer ses instincts révolutionnaires. Je vous rappelle à ce sujet votre lettre 2306/AI du 6 novembre 1948, par laquelle vous m'informiez de ce que ce travailleur s'était plaint ne pas avoir reçu ni son salaire ni son livret de travail. La vérité était qu'il était simplement déserteur; il s'était enfui après une histoire du même genre que la précédente qui avait échoué et pour laquelle il craignait des représailles. En revenant ici par après avec votre lettre, il s'est excusé et de ce qu'il avait fait précédemment et aussi de vous avoir menti, promettant une conduite exemplaire pour l'avenir. Ce qui précède vous démontre le résultat de croire aux paroles de cet indigène.

1 fin
Ntahonkuriye: Ce travailleur a également pris la parole demandant à tous les travailleurs de se joindre à Bitwamuhutu, ajoutant que le chef blanc d'ici n'avait absolument rien à leur dire et que, s'ils avaient quelque chose à demander c'était au Territoire d'Astrida qu'il fallait aller tous en groupe. Pour celui-ci j'ajouterai que c'est un voleur notoire. J'ai déjà fait sortir de sa hutte des pelles, pioches, etc.. qu'il avait cachées. De plus, j'ai dû déjà intervenir dans une bataille entre lui et le magasinier parce que ce dernier l'avait surpris volant des sacs vides.

1 fin
Ngorwa: Pris également la parole pour inciter les travailleurs à la rébellion disant qu'il fallait, tous ensemble, obliger le blanc à donner des rations supérieures. Le policier Shyikera Joseph, qui accompagne également les prisonniers, vous donnera des détails au sujet du présumé. Celui-ci, en somme, n'a fait que suivre fidèlement les directives du principal meneur, Bitwamuhutu.

1 fin
Mushunduzi: Comme le précédent incita les travailleurs à la rébellion, allant de groupe en groupe. Bref, suivant, lui aussi, les ordres donnés par le "chef" (Bitwa) qui se fait aussi appeler "Goliath" (sic.)

En somme ils veulent :

- 1) une ration supérieure à ce qu'ils reçoivent. Or ils ont ici 7 K. de vivres sec, un Kg. de viande, 1/2 K. d'huile de palme et du sel. Cela hebdomadairement. J'ai précédemment soumis cela à Mr. l'Administrateur Reisdorff, qui m'a confirmé que cette ration était plus que suffisante.
 - 2) Un salaire plus élevé. Celui-ci est de 3.- et 3.50 Frs. par jour, selon les capacités. Cela aussi est, je crois normal. Ils disent que certains requis ont 3.50 Frs. Cela est exact mais leur travail est en conséquence et ne reçoivent pas d'équipement.
 - 3) Ils commencent trop tôt au travail et finissent trop tard, à leur avis. Ils commencent à 7 H. et finissent à 3 1/2 H. Dans ceci il faut tenir compte qu'en cette saison, ils ne travaillent, la plus part du temps que 5 à 6 H. vu les arrêts obligés par les pluies.
 - 4) Ils sont, disent-ils mal logés. Si leurs maisons ne sont pas de leur goût, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes car tous les engagés reçoivent deux jours payés pour faire leur maison.
-